

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE MODERNISATION DE L'ÉTAT AU BENEFICE DES ENTREPRISES ?

Paris, 24 octobre 2006 : La dématérialisation des procédures administratives est l'un des principaux leviers de la modernisation de l'Etat. Elle contribue à améliorer la qualité des services publics et le traitement des déclarations fiscales et sociales des entreprises. Depuis peu, l'Etat a accéléré ce mouvement de modernisation mais les choix initiés n'apportent pas aux entreprises tous les bénéfices qu'elles pourraient tirer d'une telle évolution, voire se révèlent contre-productifs.

Pour appuyer ce constat et permettre l'émergence de solutions adaptées, l'Association pour la Simplification et la Dématérialisation des Données Sociales (SDDS) publie aujourd'hui son Livre Blanc « Pour une dématérialisation des échanges avec les administrations au bénéfice des entreprises » ainsi que les résultats de son premier « Baromètre de la dématérialisation des déclarations sociales ».

Cette étude, unique en France, analyse l'évolution de l'usage de la télé-déclaration et les attentes des entreprises dans ce domaine. Elle permet de dégager les grandes tendances suivantes :

- ♦ La dématérialisation des déclarations, notamment dans le domaine social, n'est pas une fin en soi mais un moyen pour simplifier et automatiser les échanges entre l'entreprise et son environnement, en particulier l'administration ;
- ♦ Les choix opérés au plan technique tendent à déplacer la charge de la saisie vers l'entreprise sans qu'elle puisse tirer des bénéfices de la dématérialisation (absence de gains de temps, de productivité, de sécurité ou d'automatisation des échanges) ;
- ♦ Il est nécessaire de mettre à disposition des entreprises des modes de dématérialisation adaptés à leur niveau d'équipement en logiciels de gestion. A ce titre, les solutions automatisées de type EDI (Echanges de Données Informatisées) sont les seules à répondre aux besoins des entreprises équipées, tout autre mode de télé-déclaration étant synonyme de charge supplémentaire pour l'entreprise.

Eddy Corcos, président de SDDS, indique : « *La dématérialisation des échanges entre les entreprises et l'administration est un enjeu de taille qui touche à la fois aux aspects économiques et organisationnels de l'entreprise. Pourtant, la dématérialisation automatisée des quelques 70 millions de déclarations sociales, initiée au début des années 90, ne représente aujourd'hui que 20% des déclarations. Notre objectif est de travailler avec tous les acteurs de la chaîne télé-déclarative pour développer la simplification administrative et l'intérêt des entreprises à télé-déclarer* ».

A propos de SDDS :

Créée en mai 2005, l'Association pour la Simplification et la Dématérialisation des Données Sociales regroupe les principaux éditeurs de logiciels de gestion et prestataires informatiques de la paie : ADP-GSI, Cegedim-SRH, Ciel, e-paye, HR Access, Oracle, Sage, SAP, SOPRA. Ces entreprises produisent chaque mois quatorze millions de bulletins de salaire, soit le bulletin de deux salariés français sur trois dans le secteur privé et d'un salarié sur deux dans le secteur public. **Pour en savoir plus et accéder au Livre Blanc : www.association-sdds.org**.